

BARÈME D'HONORAIRES

TRANSACTION		
	TRANCHE	HONORAIRES* _{TTC}
APPARTEMENT	0 € - 50 000 €	4000 €
	50 001 € - 100 000 €	5000 €
TERRAIN	100 001 € - 230 000 €	5,02 %
	230 001 € - 350 000 €	4,2 %
MAISON	350 001 € - 500 000 €	3,5 %
	500 001 € - +	3,0 %
IMMEUBLE		
GARAGE PARKING	FORFAIT 2000 € TTC	

* Nos honoraires s'entendent Toutes Taxes Comprises (taux actuel de la TVA : 20.00%).
Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction.

GESTION LOCATIVE :

6% TTC des sommes encaissées, à la charge exclusive du propriétaire.

SYNDIC :

Chaque proposition fera l'objet d'une étude personnalisée en fonction du nombre de lots principaux, des caractéristiques de l'immeuble et des demandes du Conseil Syndical.

LOCATION		
	PRESTATIONS	HONORAIRES* _{TTC}
ZONE TRÈS TENDUE	Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	12 €/m ² _{TTC}
	État des lieux	3 €/m ² _{TTC}
ZONE TENDUE	Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	10 €/m ² _{TTC}
	État des lieux	3 €/m ² _{TTC}
ZONE NON-TENDUE	Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	8 €/m ² _{TTC}
	État des lieux	3 €/m ² _{TTC}

* Honoraires à la charge du bailleur et du locataire